
<u>Nombre de membres en exercice:</u> 11	Séance du 14 octobre 2021 L'an deux mille vingt-et-un et le quatorze octobre l'assemblée régulièrement convoquée le 14 octobre 2021, s'est réunie sous la présidence de
<u>Présents :</u> 9	<u>Sont présents :</u> Colin SHERIFFS, Sébastien BOLZON, Hélène CASAGRANDE, Geneviève AIMASSO, Jean-Louis ÉLAIN, Philippe SANCHOT, Michèle LAFFITTE, Philippe PEREIRA, Pascal VINCENT
<u>Votants:</u> 9	<u>Représentés :</u> <u>Excusés :</u> Sandrine LE DREFF <u>Absents :</u> Vincent DESPAGNE <u>Secrétaire de séance :</u> Geneviève AIMASSO

Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal **du Jeudi 14 Octobre 2021 à 19H**

Ordre du jour :

- 1) Possibilité de visiter l'École à 18H45
- 2) Retour Réunion Publique
- 3) Demandes de subvention CD - aménagement du Bourg
- 4) Terrains / Bailleurs sociaux
- 5) Demande d'exonération Taxe foncière
- 6) Questions diverses :
 - Clim Salle des Fêtes
 - Bulletin Municipal
 - Travaux École
 - Travaux Logement 47 Le Bourg
 - Problème Chaudière biomasse
 - Construction Atelier municipal

Monsieur le Maire demande au Conseil de rajouter à l'ordre du jour la Délibération Modificative pour les amortissements de 2021 ainsi que la délibération concernant le nouveau devis du SDEEG, proposition acceptée à l'unanimité par les membres présents.

Les Comptes Rendus des séances du 08/07, 02/09, 08/09, 28/09 et 04/10 ont été adoptés à l'unanimité.

1) Visite de l'École

Le Conseil a démarré par une visite de l'École afin de programmer les prochains travaux à demander au RPI.

2) Retour réunion publique

Environ 40 personnes étaient présentes et ont validé le projet.

Suite à la réunion publique, M. le Maire propose d'organiser une réunion concernant le parking privé au bord de la RD 672, avec M. et Mme BOURGOINT, le MO et les membres du Conseil Municipal.

Après réflexion, le Conseil accepte à l'unanimité et charge Monsieur le Maire de prendre contact avec les personnes concernées pour des propositions de dates.

Il est aussi proposé par le MO de faire un point sur chaque partie du projet avant l'élaboration du dossier PRO, proposition acceptée à l'unanimité par le Conseil.

M. le Maire attire l'attention sur le montant des travaux qui a augmenté du fait que d'autres parties du bourg ont été rajoutées dans le projet. Ceci aura automatiquement une incidence sur le coût du Maître d'Œuvre.

3) Demande de subventions CD – Aménagement du bourg

M. le Maire demande au Conseil l'autorisation de déposer les demandes de subventions pour les fiches actions :

- place de la Mairie,
- parvis de l'École
- aménagement derrière la salle des fêtes

Le Conseil accepte à l'unanimité.

M. le Maire en profite pour informer le Conseil des différentes demandes de subventions pour la commune qui seront présentées à la Commission Permanente du Conseil Départemental ce mois-ci (totalisant 58 795€) (ANNEXE 5).

Après acceptation de la demande de subvention concernant les radars pédagogiques, M. le Maire propose de confier l'organisation de l'opération au MO, proposition acceptée à l'unanimité par le Conseil.

4) Terrains / Bailleurs sociaux

M. le Maire présente la fin de l'étude de l'Atelier Provisoire. (ANNEXE 1)

Après discussion, il a été décidé de demander plus d'informations et de confirmations auprès des deux bailleurs sociaux, qui ont tous deux montré un intérêt pour la construction de logements dans le bourg, avant de prendre une décision. Informations et confirmations notamment au sujet de la qualité architecturale, de la possibilité de faire des logements participatifs, sur le nombre de logements et concernant l'assainissement. La décision sera prise au prochain Conseil, en novembre.

Après présentation du bureau d'architecture : Camp de Base (ANNEXES 2 et 3), M. le Maire demande au Conseil s'il souhaite signer les lettres d'intentions. Après discussion, la commune a décidé dans un premier temps de signer la lettre d'intention concernant « le réseau ». Concernant la partie « les opérations », le Conseil décide d'attendre la décision des bailleurs sociaux (ANNEXE 4). Le Conseil a relevé qu'il ne sera pas possible pour la commune de participer aux financements de ce programme.

5) Demande d'exonération de Taxe Foncière

M. le Maire informe le Conseil qu'il a reçu une lettre fin 2020 d'un exploitant viticole concernant une demande d'exonération pendant 5 ans de la taxe foncière du fait que certaines de ses parcelles passent en mode de production biologique.

Le Conseil s'inquiète sur les répercussions financières que cette exonération pourrait engendrer car la délibération s'appliquera sur toutes les parcelles en conversion sur la commune. Le Conseil s'interroge également sur la possibilité qu'une parcelle déjà en production biologique puisse être

éligible à cette exonération pendant 5 ans, même si la conversion a déjà été effectuée il y a plus de 5 ans. Il a également été mentionné que cette période de transition peut être financièrement difficile pour les vignobles en conversion et cette exonération pourrait répondre à un vrai besoin d'allègement des charges.

Le Conseil demande M. le Maire d'interroger les communes avoisinantes afin d'avoir un retour d'expérience sur cette possibilité d'exonération et aussi de se renseigner concernant les règles d'éligibilité.

6) Délibération Modificative – DM 2021

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-1070.45	
65888	Autres	407.83	
6811 (042)	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1070.45	
777 (042)	Quote-part subv invest transf cpte résul		407.83
TOTAL :		407.83	407.83
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
13911 (040)	Etat et établissements nationaux	44.00	
13912 (040)	Sub. transf cpte résult. Régions	18.00	
13912 (040)	Sub. transf cpte résult. Régions	32.40	
13913 (040)	Sub. transf cpte résult. Départements	26.71	
13913 (040)	Sub. transf cpte résult. Départements	62.25	
13913 (040)	Sub. transf cpte résult. Départements	64.00	
13917 (040)	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	2.00	
13918 (040)	Autres subventions d'équipement	4.00	
13918 (040)	Autres subventions d'équipement	92.00	
13918 (040)	Autres subventions d'équipement	62.47	
21316	Equipements du cimetière	662.62	
28031 (040)	Frais d'études		353.42
28041412 (040)	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations		182.57
28041581 (040)	GFP : Bien mobilier, matériel		40.16
2804172 (040)	Autres EPL : Bâtiments, installations		11.30
2804412 (040)	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°		475.00
28088 (040)	Autres immobilisations incorporelles		8.00
TOTAL :		1070.45	1070.45
TOTAL :		1478.28	1478.28

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

7) Devis SDEEG n°384 modifié – DE 2021 054

M. le Maire informe le Conseil que suite aux modifications des implantations des lampadaires et la possibilité d'en fixer certains sur les façades, le devis n°384 de la part du SDEEG, concernant la Tranche 2 de l'Éclairage Public, a été modifié et revu à la baisse. Un nouveau devis en date du 14/10/2021, d'un Montant Total arrondi de 17 055€ TTC a été proposé. Après discussion, le Conseil donne son accord à l'unanimité pour signer ce nouveau devis qui annule et remplace le précédent et demande à M. le Maire d'effectuer toutes les démarches correspondantes. (ANNEXE 6 et 7)

8) Questions diverses

- **CLIM SALLE DES FÊTES** : M. le Maire informe le Conseil que les travaux sont terminés. M. Philippe SANCHOT va procéder à la réception du chantier avec l'entreprise.

- **BULLETIN MUNICIPAL** : l'édition du bulletin est prévue pour fin octobre. Geneviève AIMASSO et Jean-Louis ÉLAIN s'occupent de la rédaction.

- **TRAVAUX ÉCOLE** : Suite à la visite de l'École, le Conseil souhaite demander au RPI de programmer les prochains travaux : Abaissement et isolation des plafonds, isolation des murs périphériques, rénovation du coin cuisine, peintures, sols, éclairages LED, changement d'appareillages électriques.

- **TRAVAUX LOGEMENT 47 le Bourg** : Les demandes de devis sont en cours. M. Sébastien BOLZON rencontre un artisan la semaine prochaine. L'objectif est de déposer un dossier de demande de subvention en début d'année 2022.

- **PROBLÈME CHAUDIÈRE BIOMASSE** : M. le Maire informe le Conseil que le problème de chauffage à l'École l'année dernière, est lié à la difficulté de chauffer la salle des fêtes et l'École en même temps. Le fabricant de la chaudière ainsi que le chauffagiste qui effectue l'entretien, travaillent sur le problème et nous proposeront prochainement des solutions de rééquilibrage – reste à savoir qui est responsable du problème initial.

- **CONSTRUCTION ATELIER MUNICIPAL** : M. Le Maire rappelle au Conseil que la construction doit démarrer avant juin 2022. M. Philippe SANCHOT va travailler sur le dossier. M. le Maire propose de construire un bâtiment qui puisse accueillir un tracteur afin d'anticiper un éventuel besoin.

- **COMPTE RENDU COMMISSION COMMUNICATION EXTERNE ET TOURISME** de la CdC RE2M du 05 Octobre 2021 : M. Jean-Louis ÉLAIN fait le compte rendu suivant :

Le bilan de la saison touristique est globalement positif (retour aux chiffres de 2019). Environ 12 000 touristes ont visité les sites remarquables des communes de la CDC, français en majorité. 1875 ont franchi la porte de l'OT de CASTELMORON D'ALBRET. Les hébergements ont été occupés à 60% du 15/06 au 15/07, complets entre le 16/07 et le 15/08 et à 15% du 06/08 au 15/09, beaucoup de réservations de dernière minute.

Les visites sur réservation des journées du patrimoine étaient complètes. L'Office de Tourisme de TARGON a changé d'adresse.

Il est prévu une signalétique commune pour tous les bâtiments appartenant à la CDC.

Le prochain magazine de la CDC, Force +, dont seule l'impression sera externalisée, sera distribué en janvier. Il est prévu 3 parutions par an (janvier, juin et octobre).

-COMPTE RENDU DE LA REUNION SIAEPA : M. Pascal VINCENT fait le compte rendu suivant :

Présentation du rapport RPQS (Rapport sur le Prix de la Qualité du Service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif), par monsieur FILLAT du Conseil Départemental que nous avons mandaté, afin de suivre la SOGEDO sur le contrat qui nous lie afin de vérifier si le prestataire exécutait bien ces prestations :

Monsieur FILLAT établira - Un rapport annuel sur le prix et la qualité de service (RPQS)

- La visite des ouvrages des systèmes de production, de traitement et de distribution de l'eau potable

- Le suivi annuel des engagements contractuels du délégataire (SOGEDO)

Sur le rapport monsieur FILLAT fait apparaître que le réseau est fuyard en amont (entre le forage et le château d'eau 15% de perte) et sur le réseau. SOGEDO, dans le cadre de son contrat doit réaliser des contrôles de fuites de 30km sur le réseau, ce qui a déjà été fait par le prestataire.

Le président de la SIAEPA demande aux délégués de lui autoriser de demander des subventions de renouvellement des canalisations (vieillissantes) auprès de la préfecture (DETR/DSIL) et de l'agence de l'eau.

La SIAEPA a fait une demande à la SMEGREG pour les accompagner dans la recherche de nouveaux forages.

La commission des travaux a retenu deux projets de forage :

- 1 sondage à ST-ANDRÉ-DU-BOIS à côté du château d'eau (2021)
- 1 sondage sur la nappe alluviale à CAUDROT (2022)

Augmentation de l'eau

Le tarif actuel de l'eau potable est de l'ordre de 2.03€/m³

Une augmentation de l'eau sera de 0.10€/m³

L'ARS a fait plusieurs prélèvements d'eau suite à un incident survenu sur le réseau, il s'avère que l'eau est conforme aussi bien microbiologiquement que physico chimiquement.

SOGEDO va intensifier les contrôles sur l'assainissement collectif et non collectif.

-COMPTE RENDU ENTRETIEN CDC FRANCE SERVICES : Mme Geneviève AIMASSO fait le compte-rendu de l'entretien du 13/10/2021 avec Mme GOURRAUD de la CdC :

Malorie GOURRAUD est nommée pour 2 ans à la CDC. Elle est conseillère numérique/animatrice de **FRANCE SERVICES**.

Elle échange depuis le 06/09 avec les municipalités dans le but de recueillir les **besoins en informatique** de chaque commune pour pouvoir adapter les actions futures **entièrement gratuites**. A cet effet, elle va envoyer un **questionnaire** qu'il faudra diffuser à toute la commune.

Cet accompagnement s'adaptera en effet à tout le monde, **du plus jeune au plus âgé**, contrairement à la session précédente d'il y a 2 ans que l'on avait proposée seulement aux séniors.

L'accompagnement pourra être **collectif ou individuel**. Elle pourra regrouper certaines communes de la CDC qui sont mieux équipées que d'autres, en "îlots".

Pour les plus jeunes, cela peut être une sensibilisation des dangers d'internet = atelier parentalité, pour les jeunes en recherche d'emploi, aide à la création d'un C.V.... sensibiliser aux enjeux du numérique : maîtrise des réseaux sociaux, protection des données, etc.

Cet accompagnement sera mis en place en 2022.

Mme Geneviève AIMASSO précise qu'il existerait d'autres dispositifs semblables, tels que les "DIGI-TRUCK" dans des grandes villes qui proposent 2h gratuites de formation en informatique car il y a un réel besoin et peu de moyens pour certaines personnes. Il y a aussi "EMMAÛS Connect".

-**COMPTE RENDU SICTOM** : M. le Maire informe le Conseil que le coût de traitement des déchets est toujours en forte augmentation, ce qui aura pour incidence une augmentation dans la tarification par foyer de la part du SICTOM.

- **ENROBÉ À FROID** : M. Sébastien BOLZON confirme qu'il a demandé à la CdC la livraison d'une tonne d'enrobé à froid sur la commune. M. le Maire lui demande de vérifier les modalités car jusque-là il fallait le récupérer à SAUVETERRE et aussi de se mettre en relation avec l'agent Anouk CHOFFEY pour boucher les nids de poules.

- **RÉUNION DE SECTEUR ORGANISÉ PAR LA CdC** : M. le Maire confirme la date du mardi 23 novembre à la salle des fêtes de ST-MARTIN-DE-LERM pour la réunion de secteur. Il demande que le maximum de conseillers se libère pour assister à cette réunion.

- **AVANCEMENT DOSSIER LOGEMENTS 20 LE BOURG** : M. le Maire informe le Conseil de l'avancement de ce dossier et propose qu'au prochain Conseil, l'architecte Valérie ARNAUD vienne présenter les plans – accepté à l'unanimité – prochain Conseil le mercredi 10 novembre.

- **PROLONGATION CONTRAT D'AGENT MUNICIPAL Anouk CHOFFEY** : Le Conseil accepte à l'unanimité après proposition de M. le Maire de prolonger le contrat de Mme CHOFFEY pour une durée de 6 mois jusqu'au 16/04/2021. Après cette prolongation, le Conseil doit penser à la titularisation de l'agent.

- **LUMIÈRES DE NOËL** : Après discussion, le Conseil décide de ne pas accrocher les lumières de Noël cette année sur les poteaux. Ceci, du fait de la date inconnue de la mise en service des nouveaux candélabres et de la date d'enlèvement des anciens. Une communication dans le bulletin municipal sera faite en ce sens. Par contre la place de la Mairie sera décorée comme les années précédentes.

- **CONTACT GIRONDE NUMÉRIQUE** : M. le Maire informe le Conseil qu'il a contacté un juriste de Gironde RESSOURCES pour les dossiers suivants : Cession Licence IV, Cession chemin d'exploitation, Création d'un restaurant et partenariat privé/public associé, Échange de terrains.

-

La séance est levée à 21h15